Appel à mission interne pour la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation « Biodiversité et Bien-être » à destination des jeunes ligériens

Candidature à renvoyer avant le 18 novembre 2026, 12h00

1. CONTEXTE DE L'APPEL À MISSION

Cet appel à mission vise la mise en œuvre de propositions formulées dans le cadre de «La Promotion des 100 jeunes» sur l'axe Biodiversité et Bien-être. La Promotion des 100 jeunes est une instance participative organisée par la Région des Pays de la Loire regroupant chaque année 100 jeunes (lycéens et jeunes actifs) de tout horizon qui a pour vocation de porter la voix des jeunes dans les actions régionales. Ces jeunes se réunissent trois fois par an pour travailler sur des thématiques qui leurs sont proposées.

A l'issue de ces journées thématiques, la Promotion propose des actions qui les concernent (en lien avec les actions éducatives) dans le champ de compétence régionale, et qui seront discutées par les équipes pour identifier celles qui sont réalisables et les plus pertinentes. Au printemps dernier, la promotion 100 jeunes a pu réfléchir à plusieurs propositions sur le volet Biodiversité et Santé mentale.

2. OBJECTIFS DU PROJET

Parmi les propositions formulées par la promotion 100 jeunes, la Région Pays de la Loire a retenu deux actions complémentaires :

1. **Lancement d'une campagne de sensibilisation, via des capsules vidéos**, visant à encourager les jeunes à réduire leur temps d'écran au profit d'activités de nature et de sensibilisation à la biodiversité locale, mobilisables dans un cadre pédagogique.

2. **Mise en place d'une programmation de sorties pédagogiques spécifique «jeunesse»** sur des sites illustrant les impacts du changement climatique, les enjeux de biodiversité et les bienfaits de la nature

Public visé

Les jeunes ligériens entre 15 et 20 ans.

Durée du projet

Le projet débutera à compter de la notification d'engagement du Conseil Régional Pays de la Loire auprès du GRAINE Pays de la Loire (novembre 2026) et s'étendra jusqu'au printemps 2027.
Différentes phases de rendus et de déploiement du projet (détaillés dans le calendrier du projet) seront mis en œuvre durant cette période.

3. APPEL À MISSION

Le réseau recherche :
- Une structure possédant une expertise dans la réalisation de contenus et supports vidéos (captation, montage, diffusion),

- Des structures en capacité de proposer des sorties pédagogiques sur des sites illustrant les impacts du changement climatique, les enjeux de biodiversité et les bienfaits de la nature pour le public jeune (15-20ans)

Pour répondre à cet appel à mission afin de mener à bien la réalisation de ces deux volets d'actions. (modalités détaillées ci-après)

Le GRAINE assurera la coordination du projet. Les structures seront missionnée sur la conception du support et/ou du contenu des sorties pédagogiques.

4. CONTENUS DE LA MISSION

Campagne de sensibilisation vidéo

Le premier volet du missionnement vise la conception de plusieurs capsules vidéos sur la thématique « Biodiversité et bien être » afin d'encourager les jeunes à réduire leur temps d'écran au profit d'activités de nature et de sensibilisation à la biodiversité locale en intégrant les missions suivantes :

- Formalisation et validation d'un cahier des charges avant fin 2026
- Réalisation de prise de vue, interview en fonction des éléments définis dans le cahier des charges
- Enregistrement éventuel de voix off et intégration ambiance musicale
- Intégration de sous-titre
- Montage, mixage et habillage des capsules vidéos avec proposition graphique
- Encodage du support dans les formats vidéos adaptés aux modes de diffusion définis dans le cahier des charges

Engagements de la structure missionnée
La structure missionnée devra donc :

- participer aux réunions de suivi du projet en présence du GRAINE et des partenaires associés pour organiser le projet et le calendrier de production
- établir un cahier des charges avant fin 2026
- être force de proposition et de conseils sur le contenu et l'angle des capsules vidéos
- réaliser les capsules vidéos telles que définies dans le cahier des charges pour le printemps 2027 (fin mars)
- assurer le suivi de la production et intégrer les corrections demandées
- fournir les supports vidéos produits dans les formats adaptés à la diffusion dans différents contextes (réseaux sociaux notamment)

De son côté, le GRAINE Pays de la Loire s'engage à

- coordonner le projet global, l'animation du comité de suivi ;
- accompagner la structure missionnée avec des points réguliers pour valider les différentes étapes de conception des vidéos et de leur contenu ;
- assurer la gestion budgétaire de cette action ;
- financer l'intégralité de la mission dans la limite du budget défini dans la convention et sur présentation de factures, bilan de la mission et d'un relevé des heures détaillé ;
- assurer la communication concernant le projet et la gestion des aspects administratifs ;

Proposition de sorties pédagogiques jeunesse

Le second volet d'action concerne la mise en place d'une programmation de sorties pédagogiques spécifique «jeunesse» sur des sites illustrant les impacts du changement climatique, les enjeux de biodiversité et les bienfaits de la nature. Il s'agit de :

- proposer un descriptif détaillé de la/des animations proposées
- préciser dans la proposition leurs objectifs, thématiques et dans quelle mesure elle(s) s'adressent au public jeune (15-20ans)
- assurer la préparation (contenu, logistique et matériel) de l'animation
- renseigner l'animation sélectionnée sur l'Open Agenda du GRAINE
- réaliser l'intervention auprès du public
- fournir des éléments d'évaluation et de bilan suite à la réalisation de l'animation

De son côté, le GRAINE Pays de la Loire s'engage à

- coordonner le projet global, l'animation du comité de suivi ;
- accompagner la structure missionnée pour valider les sorties pédagogiques et leur contenu ;
- assurer la gestion budgétaire de cette action ;
- Financer l'intégralité de la mission dans la limite du budget défini dans la convention et sur présentation de factures, bilan de la mission et évaluation
- assurer la communication et la diffusion des sorties pédagogiques proposées et la gestion des aspects administratifs ;

6. CALENDRIER DE TRAVAIL

Le calendrier prévisionnel des missions à réaliser est le suivant :

Phase 1 | Sélection des prestataires
18 novembre 2026 : date limite pour le retour des propositions
23 novembre 2026 : sélection et confirmation auprès des structures

Phase 2 | Formalisation des propositions avec les structures retenues
15 décembre 2026 : validation définitive du cahier des charges pour la réalisation de la Campagne de sensibilisation vidéo
validation des sorties pédagogiques intégrées à la programmation

Phase 3 | Conception de la campagne de sensibilisation vidéo
Décembre – Février : réalisation des prises de vues et captation
Mars : production, montage des capsules vidéos et aller/retour de validation
Avril : diffusion de la campagne de sensibilisation

Phase 3 bis | Mise en œuvre du programme de sorties pédagogiques jeunes
Décembre – Mai : diffusion large des animations renseignées sur la solution open agenda
Janvier – Mai : réalisation des interventions et animations auprès du public jeune

Phase 4 | Évaluation
Mai-Juin : Bilan de la campagne de sensibilisation vidéo sur la base d'indicateurs définis (quantitatifs et qualitatifs)
Mai-Juin : Évaluation des sorties pédagogiques

8. MODALITÉS FINANCIÈRES

Le financement de cette mission se matérialisera de la manière suivante sur chaque volet d'action :

● Une enveloppe globale comprise entre 10 000 et 15 000 € pour la production de 4 à 5 capsules vidéos dans le cadre de la campagne de sensibilisation.
Ce budget comprend les frais de déplacement et matériels nécessaire à la production de la vidéo.

● Un financement à hauteur de 370€ par sortie pédagogique réalisée. Ce budget comprend la préparation, la réalisation et l'évaluation de l'intervention ainsi que les frais annexes associés (déplacement et matériel). Un prévisionnel d'environ 20 sorties est envisagé. Ce nombre sera réparti sur la région et les structures sélectionnées.

9. MODALITÉS DE CANDIDATURE & CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures sont à remettre au GRAINE **avant le 18 novembre 2026 à 12h00** en complétant le formulaire de réponse à l'appel à mission suivant. Un formulaire par structure candidate est attendu.

Les structures adhérentes du GRAINE peuvent candidater pour cette mission selon leurs compétences et expertises en spécifiant l'action à laquelle il souhaite candidater parmi les deux volets proposés.

Action 1 | Campagne de sensibilisation vidéo
Action 2 | Proposition de sorties pédagogiques jeunesse

Pour soumettre leur candidature, les structures doivent retourner les éléments suivants :

Action 1 | Campagne de sensibilisation vidéo
Un document synthétique de 2 à 3 pages faisant part :
- de leur expérience dans la réalisation de projets et supports vidéos. Des références pour des prestations similaires (présentation des projets et/ou outils adaptés) seront appréciées.
- des expertises et activités menées en lien avec la thématique de la biodiversité, des bienfaits de la nature et de la santé mentale en générale
- de leur capacité à travailler en équipe et en réseau avec des partenaires
- d'une confirmation de la prise en compte des délais inhérents au projet
- d'un budget associé détaillant la prestation de réalisation des capsules vidéos

Ce document pourra être accompagné de toutes les annexes jugées nécessaires.

Action 2 | Proposition de sorties pédagogiques jeunesse
Une fiche animation détaillée intégrant :
- un intitulé et descriptif en quelques lignes de l'animation
- les éléments de cadrage et contexte ; Thématique, approche utilisée, publics cible, lieu de réalisation, durée
- les objectifs pédagogiques et opérationnels de l'intervention
- un déroulé pédagogique
- les supports pédagogiques et ressources mobilisés
- une confirmation de la réalisation possible de l'animation entre janvier et mai

Critères d'examen des candidatures

Le choix du prestataire s'établira sur le sérieux des propositions remontées. Une seule structure sera retenue pour l'action 1, plusieurs pourront l'être sur la mise en œuvre de l'action 2.

Le comité de sélection sera composé d'un·e administrateur·ice du GRAINE ainsi que l'équipe salariée en charge du projet.

Pour candidater à l'appel à mission, votre structure devra respecter les critères suivants :
- être adhérente du GRAINE Pays de la Loire (à jour de sa cotisation à la date de candidature)
- être signataire du Référentiel régional de Qualité en éducation à l'environnement est un plus (notamment pour l'action 2) . Ce critère peut être déterminant dans le choix entre deux candidatures.
- savoir travailler en équipe et en réseau
- avoir des compétences pédagogiques adaptées aux jeunes (entre 15 et 20 ans)
- sur le volet conception vidéo posséder des compétences spécifiques en réalisation et montage et une expertise sur des projets similaires
- mener des actions de sensibilisation autour des enjeux liés à la biodiversité et/ou des bienfaits de la nature

Lien vers le formulaire de candidature